

Les conseils du Sgen-Cfdt pour animer votre réunion de rentrée



La réunion de parents en classe :

Avant la réunion :

Rappeler la date de la réunion et, si possible, donner un ordre du jour (les points qui seront abordés).

Echanger avec les collègues sur la conduite de leur réunion (contenu, durée, habitude de l'école...).

Préparer la classe en disposant les chaises et les tables afin que tous les parents voient l'enseignant(e) et que les parents se voient entre eux.

Aménager un coin pour les enfants qui n'ont pas pu rester chez eux.

Préparer une petite trame synthétique de l'intervention (les points abordés, les conseils, les horaires, les dates de sorties prévues, etc.). Y faire figurer une adresse mail ou le numéro de téléphone de l'école. Indiquer les horaires et les modalités pour que les parents puissent correspondre avec vous.

Le jour même :

Accueil : Faire s'asseoir les parents et attendre que tout le monde soit arrivé pour commencer. Etablir la liste des parents absents pour leur transmettre un compte rendu par la suite.

Présentation : Se présenter : cette formalité a son importance car les parents sont désireux de connaître la personne qui s'occupe de leur enfant. Il peut être intéressant d'évoquer votre parcours professionnel (dans ou en dehors de l'éducation nationale), votre formation, éventuellement vos centres d'intérêt, notamment s'ils sont exploités dans le cadre d'une pratique de classe.

En cas de temps partiel, il est important que les 2 enseignants interviennent afin de rassurer les parents sur la continuité pédagogique.

Demander aux parents de se présenter. Cette démarche n'est pas toujours suivie mais il est important que l'enseignant connaisse les parents et que les parents entre eux se reconnaissent !

Présenter la classe, sa composition, les personnes référentes (Atsem, AVS).

S'il s'agit de parents nouveaux (petite section de maternelle ou CP), on peut envisager une visite finale des locaux (réfectoire, sanitaires, salle de sport, cour, etc.).

Informations :

Emploi du temps : La journée type, la semaine type (quand ont lieu le sport, la musique, les arts plastiques, préciser si ces activités sont conduites par des intervenants extérieurs).

Programme : Expliquer brièvement ce qu'est un « cycle », en quoi consiste le « socle commun de connaissances et de compétences » et ce que l'on attend des élèves selon le cycle et la classe.

Attention aux sigles ! N'utiliser le « vocabulaire pédagogique » des textes officiels présentant les compétences à acquérir qu'accompagné d'explications et de commentaires (les parents ne sortent pas de l'ESPE !).

Une fois les objectifs de l'année présentés, développer les méthodes pratiquées dans la classe, notamment en cas de double ou de triple niveau. On peut apporter des cahiers des années précédentes pour montrer comment s'effectue une progression, par exemple sur le graphisme.

Évaluation : Présenter les outils d'évaluation (livret de compétences, documents spécifiques à l'école, évaluations nationales...). Le système d'évaluation : préciser ce qui est adopté (note sur 10, note sur 20, a, b, c ou encore, par acquisitions de compétences.)

Travail à la maison : Leçons, poésie, lectures : préciser leur rythme et le temps que l'enfant doit y consacrer. Impliquer les parents (faire réciter, lire avec eux, etc.).

Suivi extérieur : Nombreux sont les enfants qui, à l'âge scolaire, ont besoin d'aide extérieure à la classe (orthophonie, psychologue scolaire, RASED,...) Déramatiser et expliquer ce dont il s'agit et pourquoi.

Thématique de travail : Si un projet pédagogique a été défini pour l'année, le trimestre, le mois, le décrire et évoquer les activités prévues dans ce cadre. Ne pas hésiter à solliciter les parents selon leurs compétences pour s'impliquer dans le projet.

Relations école-familles :

Présenter le cahier de liaison, en décrire l'importance. Certains enseignants mettent en place un « cahier de vie ». Expliquer ce dont il s'agit et à quoi il sert. Impliquer les parents dans sa réalisation.

Préciser votre disponibilité pour recevoir individuellement les parents.



Dessin paru dans le Journal « Le Monde » en 2003

La réunion de parents en classe : suite

La coopérative scolaire :

Dire à quoi elle sert ; préciser si vous avez le projet d'acheter un équipement particulier ou de financer un voyage, etc. Insister sur son caractère facultatif mais important.



Exemple de plan-type, déroulé de réunion

1. Présentation de(s) l'enseignant(e-s) / des parents
2. L'emploi du temps (affiché, projeté ou noté au tableau)
3. Les programmes
4. Les livres et cahiers utilisés, le matériel demandé
5. Les sorties, activités, projets de classe ou d'école
6. Les leçons du soir : quantité, suivi par les parents, les études ou aides au devoirs disponibles
7. Points divers : selon actualité, annonce de prise de RDV possible, etc.



Les petits « plus » :

Un « café » est souvent bienvenu, c'est convivial, c'est une bonne entrée en matière .

On peut se faire seconder du directeur ou de la directrice au cas où l'on ne se sent pas très à l'aise ou encore s'il y a un problème particulier dans la classe.

Se servir du tableau pour inscrire le déroulé de la réunion. Cela évite de se perdre dans ses notes et permet également

aux parents de mieux suivre.

Fournir les adresses de sites internet où les parents pourront consulter les programmes, les horaires, les dispositifs, interroger les fédérations de parents d'élèves, etc.

Passer quelques photos de vie de classe (ateliers, motricité, séance de sport,...).

Soigner sa présentation tout en restant soi-même...



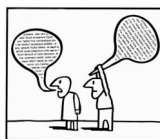
Mieux vaut ne pas...

Dire qu'on débute ! Dommage mais certains parents craignent le manque d'expérience. Il faut les rassurer et mettre en avant votre enthousiasme et vos bonnes idées qui ne manquent pas quand on débute.

Laisser les parents s'étendre sur leur expérience personnelle de l'école, sur leur expérience éducative, etc. Couper poliment court à ce genre de discussions qui risquent de s'éterniser. De même, ne pas évoquer de cas particuliers devant les autres parents.



« **Parler prof** » ... Si vous utilisez un jargon pédagogique ou un vocabulaire trop technique, sachez que vous risquez de ne pas être compris. Adoptez une terminologie simple et précise !



Critiquer (ou laisser critiquer) les méthodes d'un(e) autre enseignant(e).

Cela paraît évident, mais il y a parfois des dérapages à contrôler...

Se croire infaillible. Un parent veut connaître un détail du programme, a entendu parler d'un nouveau dispositif éducatif que vous ignorez. Autant ne pas bluffer et proposer de donner une réponse précise... plus tard.

En cas de besoin, vous pouvez contacter le SGEN-CFDT

02.33.55.15.54 ou sgen59@wanadoo.fr